

Déclaration

Séance du conseil municipal du 23 mars 2026

Déclaration sur le 120^e anniversaire de la Communauté hellénique du Grand Montréal et sur la désignation du mois de mars comme Mois du patrimoine hellénique

Attendu que la Communauté hellénique du Grand Montréal célèbre cette année 120 ans d'engagement, durant lesquels elle a joué un rôle essentiel dans le rayonnement culturel, social, éducatif et communautaire des personnes d'origine grecque de la région;

Attendu que des générations de citoyennes et citoyens d'héritage hellénique ont contribué de façon remarquable à l'essor de notre métropole dans des domaines tels que l'entrepreneuriat, l'éducation, la santé, la vie associative, l'action communautaire, les arts, la philanthropie et bien d'autres;

Attendu que Montréal a la chance de pouvoir compter sur une communauté hellénique dynamique, profondément enracinée et appuyée par des institutions éducatives, culturelles, communautaires et religieuses actives;

Attendu que la Communauté hellénique de Montréal organise chaque année un défilé célébrant l'indépendance grecque sur la rue Jean-Talon;

Attendu que, dans le cadre des commémorations de la fête nationale de l'indépendance grecque célébrée le 25 mars, plusieurs milliers de Montréalaises et Montréalais d'origine grecque organisent et participent à des activités en l'honneur de la Grèce;

Attendu que la journée du 25 mars, mondialement reconnue comme étant la Journée de l'indépendance grecque, revêt une signification historique majeure pour la diaspora hellénique et représente un moment privilégié pour souligner son identité et la pluralité de ses parcours;

Attendu que, depuis 2017, la Ville de Montréal reconnaît le génocide des Grecs pontiques et désigne le 19 mai comme étant la Journée de commémoration du génocide grec pontique pour affirmer sa solidarité envers toutes les personnes touchées par ce génocide et envers la communauté hellénique de Montréal;

Attendu que la désignation officielle du mois de mars comme Mois du patrimoine hellénique permettrait de valoriser l'histoire, les traditions et les contributions continues des citoyennes et citoyens d'origine grecque, tout en favorisant le dialogue interculturel;

Attendu que la reconnaissance d'un Mois du patrimoine hellénique encouragerait une plus grande visibilité des initiatives locales et renforcerait le sentiment d'appartenance des citoyennes et citoyens d'origine grecque à la vie municipale;

Attendu que le Parlement du Canada étudie un projet de loi d'intérêt public visant à désigner le mois de mars comme « Mois du patrimoine hellénique » à l'échelle nationale.

Il est proposé par Dimitrios Jim Beis, maire de Pierrefonds-Roxboro, et appuyé par la conseillère de Ville de Bordeaux-Cartierville, Effie Giannou,

Et résolu :

Que la Ville de Montréal souligne les contributions de la communauté grecque à l'essor économique, culturel et social de la métropole;

Que la Ville de Montréal supporte les démarches pour nommer le mois de mars comme Mois du patrimoine hellénique;

Que la Ville de Montréal souligne l'importance de la tenue du défilé annuel de la Communauté hellénique du Grand Montréal, un événement qui commémore la fête nationale de l'indépendance grecque et qui célèbre l'héritage de la communauté d'origine grecque montréalaise;

Que la Ville invite les Montréalaises et les Montréalais de toute origine à se joindre aux célébrations organisées à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance grecque et du 120^e anniversaire de la Communauté hellénique du grand Montréal.